

LE DISCOURS DU TRÔNE DE 2004

CONDITION FÉMININE CANADA : REVUE EN FONCTION DE

L'ÉGALITÉ DES SEXES

Le 2 février 2004

Table des Matières

Renforcer les assises sociales du Canada	1
Engagement à l'endroit de l'égalité entre les sexes	1
Canadiens et Canadiennes autochtones – Généralités	2
Partenaires d'un Canada en santé	3
Le soin de nos enfants	4
Donner leurs chances aux Canadiens handicapés	5
Canadiens et Canadiennes autochtones – Éducation et autonomie économique	6
Les Canadiens et Canadiennes autochtones – Gouvernance	7
Les Canadiens et Canadiennes autochtones – Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain	8
Les Canadiens et Canadiennes autochtones – Questions touchant les Métisses et Métis	9
Des lieux où il fait bon vivre – Un nouveau pacte pour les collectivités – Sans-abrisme et intégration	10
Des lieux où il fait bon vivre – Un nouveau pacte pour les collectivités – L'économie sociale	11
Des lieux où il fait bon vivre – Un nouveau pacte pour les collectivités – Secteur bénévole	12
Des lieux où il fait bon vivre – Un nouveau pacte pour les collectivités – Dualité linguistique	13
Bâtir une économie du XXI^e siècle	13
Femmes entrepreneures	13
L'apprentissage à vie – Prêts aux étudiants	14
L'apprentissage à vie – Le perfectionnement des compétences	15
L'apprentissage à vie – Le travail indépendant	16
L'apprentissage à vie – Reconnaissance des titres de compétence étrangers	17
Développement régional et rural – Stratégie axée sur le Nord	18
Développement régional et rural	19
Le Canada et le monde	20

Déclaration du discours du Trône	Notes d'allocation
<p>RENFORCER LES ASSISES SOCIALES DU CANADA</p> <p>Engagement à l'endroit de l'égalité entre les sexes</p> <p>« Une telle orientation se concrétise [...] dans l'importance accordée à l'égalité des sexes [...]. » (p. 7)</p>	<p>L'égalité entre les sexes est essentielle au succès économique et social du Canada ainsi qu'à l'efficacité du gouvernement.</p> <p>Le Programme d'action pour l'égalité entre les sexes est un cadre qui aide le Gouvernement du Canada à incorporer le double point de vue des hommes et des femmes dans l'élaboration de ses politiques; à favoriser la compréhension publique des avantages issus de l'égalité; et à faire participer les citoyennes et citoyens à ses réalisations.</p> <p>Comme l'atteinte de l'égalité entre les sexes doit être un objectif commun à tous, les ministères fédéraux sont invités à collaborer pour incorporer dans tous leurs programmes, politiques et services le double point de vue des hommes et des femmes tout en tenant compte de la diversité.</p> <p>Le Programme d'action pour l'égalité entre les sexes favorise la création de partenariats entre CFC, les ministères et divers intervenants et intervenantes pour des initiatives ciblées visant à contrer la violence à l'endroit des femmes, à améliorer la santé et le bien-être des femmes ainsi qu'à accroître leur autonomie économique et à faire valoir leurs droits fondamentaux.</p>

Déclaration du discours du trône	Notes d'allocution
<p>RENFORCER LES ASSISES SOCIALES DU CANADA –</p> <p>Canadiens et Canadiennes autochtones – Généralités</p> <p>« En changeant la manière dont il fonctionne, le gouvernement aidera les Canadiens et les Canadiennes du pays à atteindre leurs objectifs, et ce, en commençant par le renforcement des assises sociales du Canada. » (p. 7)</p> <p>« Une telle orientation se concrétise dans le régime de soins de santé universels, dans les programmes sociaux qui cherchent à donner l'égalité des chances à tous les citoyens, dans les programmes d'aide au revenu et de soins ponctuels à l'intention des personnes âgées, dans un esprit d'ouverture envers les immigrés et les réfugiés, dans le rejet du racisme, dans l'importance accordée à l'égalité des sexes, enfin dans les mesures adoptées pour donner de meilleures perspectives d'avenir aux Canadiens d'origine autochtone. » (p. 7)</p> <p>« Enfin, le gouvernement adoptera une approche plus cohérente face à la problématique autochtone. Pour y parvenir, il a créé un comité du Cabinet chargé des affaires autochtones, sous la présidence du Premier ministre, un poste de secrétaire parlementaire ainsi qu'un secrétariat des affaires autochtones au sein du Bureau du Conseil privé. » (p. 13)</p>	<p>Les peuples autochtones ont contribué à façonner le patrimoine du Canada et continueront d'enrichir le pays pour les siècles à venir.</p> <p>Le gouvernement s'emploiera à établir de solides assises sociales pour que toutes et tous soient traités avec dignité et puissent participer pleinement à la société.</p> <p>Nous trouverons des solutions pratiques avec les communautés, les municipalités, les gouvernements provinciaux et territoriaux et les partenaires autochtones afin de relever les défis particuliers auxquels font face ces peuples.</p> <p>Le Canada a pris l'engagement de collaborer avec les Canadiennes et Canadiens autochtones et d'autres partenaires afin de résoudre les problèmes qui touchent quotidiennement les femmes autochtones, notamment la violence, le respect des garanties juridiques et la pauvreté.</p> <p>La création d'un comité du Cabinet chargé des affaires autochtones et d'un secrétariat des affaires autochtones illustre la volonté du gouvernement du Canada de se pencher sur les dossiers concernant les Autochtones d'une manière plus cohérente et inclusive.</p>

Déclaration du discours du Trône	Notes d'allocation
<p>RENFORCER LES ASSISES SOCIALES DU CANADA</p> <p>Partenaires d'un Canada en santé</p> <p>« Le gouvernement souscrit pleinement à cet objectif : offrir des soins de santé universels, de grande qualité, financés par l'État, et ce, en conformité avec les principes énoncés dans la <i>Loi canadienne sur la santé</i> à l'égard du régime d'assurance des soins médicaux. » (p. 8)</p> <p>« Vendredi dernier, le Premier ministre annonçait que le gouvernement du Canada avait jugé qu'il était maintenant en mesure, sans pour autant être déficitaire, d'accorder cette année aux provinces et aux territoires un transfert supplémentaire de 2 milliards de dollars au titre de la santé. Ces fonds serviront à réduire le temps d'attente, à améliorer l'accès aux services de diagnostic et à accroître l'effectif médical et infirmier. » (p. 8)</p> <p>(Le gouvernement) « apportera son soutien au Conseil de la santé, dans l'élaboration des indicateurs qui permettront d'établir les objectifs liés au temps d'attente, cette information devant permettre aux Canadiens et Canadiennes de juger des progrès accomplis en ce sens. » (p. 8)</p> <p>« Le gouvernement prendra donc les devants en établissant un régime de santé publique adapté, d'abord en créant une agence de santé publique... » (p. 9)</p> <p>« Le gouvernement nommera en outre un agent de santé publique en chef et entreprendra un examen général — qui s'impose — des mesures fédérales de protection de la santé, par le biais d'une loi canadienne sur la protection de la santé. » (p. 9)</p>	<p>En cette période de réforme du régime de santé, il est crucial de continuer à examiner la façon dont les changements qui seront apportés à ce régime influenceront sur les Canadiennes et leurs familles.</p> <p>Les femmes sont non seulement les personnes qui ont le plus souvent recours aux services de santé pour elles-mêmes et pour leur famille, mais elles constituent également la majorité des professionnels de la santé et des fournisseurs de soins informels.</p> <p>Les crédits qui ont été annoncés ainsi que la collaboration avec les partenaires provinciaux et territoriaux contribueront à faire en sorte que nous prenions les mesures les plus efficaces possibles pour atteindre nos buts.</p> <p>Je me réjouis de ces nouvelles initiatives visant à donner l'assurance que le régime de santé publique soit plus efficace et réponde aux besoins des femmes, des hommes et des enfants.</p>

Déclaration du discours du Trône	Notes d'allocution
<p>RENFORCER LES ASSISES SOCIALES DU CANADA</p> <p>Le soin de nos enfants</p> <p>« ...le gouvernement fera davantage pour garantir la sécurité des enfants, d'une part en établissant une stratégie visant à enrayer l'exploitation sexuelle dans l'Internet, et d'autre part en présentant à nouveau le projet de loi relatif à la protection juvénile. » (p. 10)</p>	<p>La population canadienne a la responsabilité collective de protéger les enfants du Canada contre l'exploitation sous toutes ses formes.</p> <p>Aussi, il est essentiel d'adopter de nouvelles mesures pour contrer l'exploitation sexuelle des enfants par l'intermédiaire d'Internet, et de rétablir des mesures législatives sur la protection de l'enfance. Ces mesures doivent remédier à l'exploitation sexuelle des filles et des femmes, révélatrice des inégalités entre les sexes qui subsistent dans notre société.</p> <p>J'applaudis cette réaffirmation de l'engagement à mieux protéger les enfants du Canada — les membres les plus vulnérables de notre société — contre l'exploitation, les mauvais traitements et la négligence.</p>

Déclaration du discours du Trône	Notes d'allocution
<p>RENFORCER LES ASSISES SOCIALES DU CANADA</p> <p>Donner leurs chances aux Canadiens handicapés</p> <p>« De nombreux Canadiens et Canadiennes handicapés sont prêts à participer à la vie du pays mais éprouvent des difficultés sur le marché du travail et au sein de leurs propres collectivités. Trop souvent, les familles sont laissées à elles-mêmes quand il s'agit d'assurer la garde d'un parent gravement handicapé. Ici aussi le gouvernement du Canada a un rôle à jouer. ...</p> <p>... En faveur des personnes handicapées, et de concert avec les provinces et territoires, le gouvernement s'emploiera d'abord à combler les lacunes en matière d'éducation, de perfectionnement des compétences et de soutien approprié au lieu de travail, de même que le manque de locaux adaptés.</p> <p>Le gouvernement donnera l'exemple en encourageant l'embauche, la préparation adéquate des lieux et le maintien des Canadiens handicapés au sein du gouvernement du Canada, le plus important employeur au pays, ainsi que dans les secteurs assujettis à la réglementation fédérale.</p> <p>De même, le gouvernement entend rendre le régime fiscal plus équitable pour les personnes handicapées et pour les familles qui les soutiennent, en se fondant sur les conclusions du Comité consultatif sur les mesures fiscales. Celui-ci lui remettra son rapport l'automne prochain et le gouvernement mettra en oeuvre des mesures immédiates dans des secteurs jugés prioritaires. » (p. 10 et 11)</p>	<p>Le Canada étant une société inclusive, j'estime important de s'assurer que les citoyennes et les citoyens, y compris les personnes handicapées, aient la possibilité de participer pleinement à la prospérité du pays et d'en bénéficier à part égale à titre d'apprenantes, d'apprenants, de travailleuses, de travailleurs ainsi que de membres des familles et des collectivités canadiennes.</p> <p>Les femmes en particulier ont besoin de bénéficier d'un accès complet et équitable aux possibilités offertes à l'ensemble de la population canadienne.</p>

Déclaration du discours du Trône	Notes d'allocation
<p>RENFORCER LES ASSISES SOCIALES DU CANADA</p> <p>Canadiens et Canadiennes autochtones – Éducation et autonomie économique</p> <p>« Les Autochtones du Canada n’ont pas eu l’occasion de partager pleinement la prospérité de notre pays. Bien que certains progrès aient été accomplis, les conditions de vie dans beaucoup trop de communautés autochtones ne peuvent être qualifiées que de honteuses. Une telle situation fait outrage à nos valeurs. Il est dans notre intérêt collectif de prendre ici un virage. Et nous devons le faire aujourd’hui. » (p. 11)</p> <p>« Notre objectif est de voir les enfants autochtones profiter d’un meilleur départ dans la vie, ce qui constitue l’assise de progrès ultérieurs dans l’acquisition des connaissances et des compétences nécessaires à leur réussite. » (p. 12)</p> <p>« Notre objectif est de voir les débouchés économiques prendre corps, tant pour les Autochtones que pour leurs communautés. » (p. 12)</p> <p>« De plus, le gouvernement accordera une importance accrue à l’éducation et au perfectionnement des compétences, car c’est là une condition essentielle pour assurer aux individus des perspectives d’avenir et leur pleine participation. En vue d’atteindre cet objectif, le gouvernement, en collaboration avec les provinces et territoires et avec les partenaires autochtones, élaborera une nouvelle stratégie de développement des ressources humaines autochtones. » (p. 12)</p>	<p>Le Canada s’est engagé à collaborer avec les Autochtones du Canada et d’autres partenaires afin d’apporter des solutions aux problèmes qui ont une incidence sur la vie quotidienne des Autochtones, y compris les femmes et les enfants.</p> <p>Nos efforts visent l’amélioration des conditions socioéconomiques de tous les peuples autochtones et l’accroissement de leur participation à la vie sociale et économique du Canada.</p> <p>Une grande partie de nos efforts viseront à améliorer l’éducation et les possibilités de perfectionnement des compétences offertes aux Autochtones.</p>

Déclaration du discours du Trône	Notes d'allocation
<p>RENFORCER LES ASSISES SOCIALES DU CANADA</p> <p>Les Canadiens et Canadiennes autochtones – Gouvernance</p> <p>« Nous voulons voir les Canadiens et Canadiennes autochtones participer pleinement à la vie nationale sur la base de leurs droits et des traités historiques, grâce à une plus grande autonomie économique et à une meilleure qualité de vie. » (p. 12)</p> <p>« Le gouvernement du Canada collaborera avec les Premières Nations pour rehausser la gouvernance au sein de leurs communautés, et assurer une plus grande transparence et une responsabilisation accrue; en effet, ce sont là les prémisses de l'autonomie gouvernementale et du développement économique. Le leadership autochtone s'est engagé sur ce plan, et des progrès rapides sont essentiels. » (p. 12)</p> <p>« Afin d'appuyer les capacités de gouvernance au sein des communautés autochtones et pour enrichir le dialogue à cet égard, le gouvernement, de concert avec les Premières Nations, établira un centre indépendant sur le gouvernement des Premières Nations. » (p. 12)</p>	<p>Le centre sur le gouvernement des Premières Nations encouragera une gouvernance des bandes plus transparente, plus responsable et plus efficace.</p> <p>Il importerait d'encourager la participation politique des femmes autochtones à la conception et à l'implantation d'un centre sur le gouvernement des Premières Nations pour s'assurer qu'elles se font entendre au sein d'un gouvernement des Premières Nations.</p>

Déclaration du discours du Trône	Notes d'allocation
<p>RENFORCER LES ASSISES SOCIALES DU CANADA</p> <p>Les Canadiens et Canadiennes autochtones – Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain</p> <p>« Il arrive trop souvent que les besoins des Autochtones vivant à l'extérieur des réserves fassent l'objet de disputes juridiques. Nous ne pouvons reculer devant ces problèmes. Le gouvernement du Canada cherchera des solutions pratiques en collaboration avec ses partenaires afin d'aider les Autochtones à faire face aux défis particuliers qu'il leur faut relever. Dans ce but, le gouvernement, de concert avec les provinces et les municipalités qui le désirent, donnera plus d'ampleur à la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain, laquelle a eu jusqu'ici de bons résultats. » (p. 12)</p> <p>« Au cours de la prochaine décennie, cette mesure procurera aux municipalités canadiennes un nouveau financement stable d'environ 7 milliards de dollars qui les aidera à respecter leurs priorités majeures. » (p. 15)</p> <p>« Les administrations municipales du Canada peuvent jouer un rôle crucial en aidant le gouvernement à réaliser ses priorités nationales, soit l'intégration des immigrants, l'amélioration des perspectives d'avenir pour les Canadiens autochtones vivant en milieu urbain, la lutte contre le sans-abrisme ainsi que les mesures de protection civile et d'intervention. Le nouveau pacte donne aux responsables municipaux une place véritable à la table où se décidera le changement dans la vie nationale. » (p. 15)</p>	<p>Le gouvernement fédéral prend des mesures pour s'assurer que les Autochtones vivant en milieu urbain puissent contribuer davantage à façonner le Canada d'aujourd'hui et de demain.</p> <p>Par l'intermédiaire de la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain, le gouvernement du Canada s'engage à collaborer avec des partenaires à l'élaboration de solutions innovatrices aux problèmes prioritaires auxquels sont confrontés les Autochtones vivant en milieu urbain, y compris les femmes et les enfants.</p>

Déclaration du discours du Trône	Notes d'allocation
<p data-bbox="178 277 947 315">RENFORCER LES ASSISES SOCIALES DU CANADA</p> <p data-bbox="178 342 947 412">Les Canadiens et Canadiennes autochtones – Questions touchant les Métisses et Métis</p> <p data-bbox="178 440 947 574">« Le gouvernement enclenchera également des discussions avec les autres ordres de gouvernement et avec les leaders des Métis sur la place que ceux-ci doivent occuper dans ses politiques. » (p. 12)</p>	<p data-bbox="947 440 1715 623">L'amorce de discussions avec les autres ordres de gouvernement et avec les leaders de la nation métisse sur la place que cette dernière devrait occuper dans les politiques fédérales est une excellente occasion de faire intervenir d'autres ministères dans l'examen des questions qui touchent les Métisses.</p>

Déclaration du discours du Trône	Notes d'allocation
<p>RENFORCER LES ASSISES SOCIALES DU CANADA</p> <p>Des lieux où il fait bon vivre – Un nouveau pacte pour les collectivités</p> <p>Le Canada dépend de ces collectivités qui peuvent attirer les plus grands talents et devenir concurrentielles en matière d'investissements grâce à des centres dynamiques dans les secteurs du commerce, de la formation et de la culture. Nous voulons des collectivités qui offrent des logements abordables, des moyens de transport efficaces, des soins de santé de qualité, d'excellentes écoles, des quartiers sécuritaires et des espaces verts abondants. (p. 13)</p> <p>Les administrations municipales du Canada peuvent jouer un rôle crucial en aidant le gouvernement à réaliser ses priorités nationales, soit l'intégration des immigrants, l'amélioration des perspectives d'avenir pour les Canadiens autochtones vivant en milieu urbain, la lutte contre le sans-abrisme ainsi que les mesures de protection civile et d'intervention. Le nouveau pacte donne aux responsables municipaux une place véritable à la table où se décidera le changement dans la vie nationale. (p.15)</p>	<p>Les municipalités ont un rôle déterminant à jouer dans la mise en oeuvre de solutions viables aux problèmes associés à l'intégration et à la pauvreté que vivent les Canadiennes et les Canadiens faisant face à de multiples obstacles à l'égalité.</p> <p>Les mesures destinées à enrayer l'itinérance et à promouvoir le logement social permettront aux Canadiennes et aux Canadiens vivant dans la pauvreté, y compris aux familles monoparentales et à celles dont le revenu est faible, d'avoir plus facilement accès à un logement</p>

Énoncé du discours du Trône	Points de discussion
<p>RENFORCER LES ASSISES SOCIALES DU CANADA</p> <p>Des lieux où il fait bon vivre – Un nouveau pacte pour les collectivités – L'économie sociale</p> <p>Le gouvernement prêtera concours aux personnes afin qu'elles puissent s'aider elles-mêmes. L'un des meilleurs moyens d'y parvenir est d'emboîter le pas aux personnes hors du commun qui appliquent leurs compétences entrepreneuriales non pas dans le but de réaliser des profits, mais plutôt afin d'améliorer les conditions sociales et environnementales dans nos collectivités.</p> <p>Ces nouvelles approches au développement communautaire, parfois appelé l'économie sociale, suscitent de plus en plus de revirements heureux dans la situation d'individus et de quartiers défavorisés : des collectivités qui s'emploient à enrayer le sans-abrisme, à combattre la pauvreté et à assainir l'environnement.</p> <p>Le gouvernement veut apporter son soutien à ceux qui participent à ce mouvement social entrepreneurial. Il améliorera l'accès aux ressources et aux outils [...] par exemple, il élargira la portée des programmes offerts actuellement aux petites et aux moyennes entreprises, en étendant leur rayon d'action pour inclure l'entrepreneuriat social.</p>	<p>Le gouvernement a pris l'engagement de soutenir de nouvelles approches au développement communautaire, appelé l'économie sociale.</p> <p>Les concepts d'entrepreneuriat social et d'entreprises sociales offrent aussi de grandes possibilités de promotion de l'égalité entre les sexes. Les femmes ont traditionnellement été aux premières lignes des efforts visant à améliorer les conditions sociales dans leurs collectivités. Elles ont aussi été trop souvent du nombre des personnes confrontées à la pauvreté et aux obstacles économiques. Si on leur donne un meilleur accès aux outils et aux ressources, elles pourront réussir à changer l'existence de personnes et de quartiers défavorisés.</p> <p>Condition féminine Canada apporte actuellement son soutien à un projet relatif à la pauvreté des femmes, dans le cadre de la grande initiative Collectivités dynamiques — un projet communautaire et multisectoriel de réduction de la pauvreté en cours dans de nombreuses collectivités du Canada.</p> <p>Je suis convaincue que l'expérience des collectivités qui participent au projet relatif à la pauvreté des femmes pourra contribuer énormément à une économie sociale solide et dynamique répondant aux besoins différents des femmes, des hommes et des enfants.</p>

Déclaration du discours du Trône	Notes d’allocution
<p>RENFORCER LES ASSISES SOCIALES DU CANADA</p> <p>Des lieux où il fait bon vivre – Un nouveau pacte pour les collectivités – Secteur bénévole</p> <p>Le secteur bénévole et les millions de bénévoles canadiens jouent un rôle essentiel dans nos collectivités aux chapitres de la qualité de vie, de l’équité et de la vitalité. Le gouvernement continuera de faire avancer l’Initiative du secteur bénévole, de renforcer les moyens dont disposent les organismes philanthropiques et caritatifs, et de donner plus de poids à leurs opinions, y compris leurs moyens d’expression, et de mobiliser les bénévoles.</p>	<p>Le gouvernement canadien est déterminé à accroître la capacité des organismes du secteur bénévole et à leur donner plus de poids.</p> <p>Il maintiendra ses engagements en faveur de l’égalité des femmes et de la prise en compte de la pleine diversité de la population canadienne.</p> <p>Le gouvernement encourage les femmes et les groupes de femmes à profiter des possibilités de participation aux processus d’élaboration des politiques gouvernementales.</p>

Déclaration du discours du Trône	Notes d'allocation
<p>RENFORCER LES ASSISES SOCIALES DU CANADA</p> <p>Des lieux où il fait bon vivre – un nouveau pacte pour les collectivités – Dualité linguistique</p> <p>« La dualité linguistique est au coeur de l'identité du pays. Elle nous caractérise aux yeux du monde. Elle nous y ouvre des portes.</p> <p>Le gouvernement veillera à valoriser cet atout dont bénéficie l'ensemble des Canadiens. Il s'assurera que les groupes minoritaires de langue officielle disposent des outils nécessaires afin que leurs membres puissent pleinement contribuer à l'essor de notre société. » (p. 17)</p>	<p>La mention des langues officielles dans le discours du Trône traduit notre engagement à accroître la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada et à nous acquitter des obligations que nous impose la <i>Loi sur les langues officielles</i>.</p> <p>Les femmes appartenant à une minorité de langue officielle sont confrontées à de multiples obstacles. Elles ont besoin d'un meilleur accès à l'information, aux programmes et aux sources de financement; elles doivent aussi participer pleinement et activement à l'élaboration des politiques publiques.</p> <p>Il nous faut élaborer des stratégies qui reconnaissent les besoins particuliers des femmes appartenant à une minorité de langue officielle.</p>

Déclaration du discours du Trône	Notes d'allocation
<p>BÂTIR UNE ÉCONOMIE DU XXI^e SIÈCLE</p> <p>Femmes entrepreneures</p> <p>« Nous envisageons un Canada qui attire les capitaux et les entrepreneurs du monde entier. Un Canada où un nombre croissant de femmes entrepreneures ont toutes les chances de réussir et d'apporter une nouvelle perspective vitale à notre économie. » (p. 16-17)</p>	<p>Les femmes entrepreneures contribuent considérablement aux efforts du Canada pour garder son avantage concurrentiel sur le marché international.</p> <p>On reconnaît de plus en plus les difficultés auxquelles se heurtent les femmes entrepreneures sur le plan de l'accès à l'information, aux capitaux, à la formation et aux avantages sociaux. Certaines de ces difficultés ont été recensées dans le rapport du Groupe de travail sur les femmes entrepreneures, publié l'année dernière.</p> <p>Nous avons déjà pris des mesures pour remédier à certaines de ces difficultés. Par exemple, nous avons prolongé l'Initiative pour les femmes entrepreneurs, créé un Forum économique national des femmes et élaboré un guide de planification d'entreprise à l'intention des femmes entrepreneures autochtones.</p> <p>Par l'entremise du Comité de promotion des femmes en commerce international, Condition féminine Canada s'est engagé à collaborer avec d'autres ministères, intervenantes et intervenants pour examiner plus à fond ces difficultés et prendre des mesures visant à faire en sorte que les femmes entrepreneures disposent des outils nécessaires pour réussir dans l'économie mondiale d'aujourd'hui.</p>

Déclaration du discours du Trône	Notes d'allocation
<p>BÂTIR UNE ÉCONOMIE DU XXI^e SIÈCLE</p> <p>L'apprentissage à vie – Prêts aux étudiants</p> <p>« L'objectif du gouvernement est de faire en sorte que le manque de ressources financières n'empêche pas ceux et celles qui ont la motivation et la capacité de le faire, de poursuivre des études et de viser l'excellence, que leur but soit de se qualifier dans un métier ou d'obtenir un diplôme collégial ou universitaire.</p> <p>Dans la poursuite de cet objectif, le gouvernement du Canada de concert avec les provinces et territoires, s'emploiera à moderniser le Programme canadien de prêts aux étudiants [PCPE...]. Le plafond des prêts sera relevé [...]. La définition des dépenses admissibles sera élargie [...]. Le seuil du revenu familial sera augmenté [...]. Des mesures seront prises pour améliorer les conditions de prêt applicables aux étudiants à temps partiel [...]. Le gouvernement compte [...] offrir aux étudiants à faible revenu qui s'inscrivent en première année [...] une nouvelle bourse couvrant une partie des frais de scolarité. » (p. 18-19)</p>	<p>Je me réjouis des améliorations annoncées au Programme canadien de prêts aux étudiants, qui aideront davantage les étudiantes, dont bon nombre étudient à temps partiel et gagnent moins que leurs homologues masculins.</p> <p>Nous devons également continuer de reconnaître les besoins des étudiantes et étudiants qui ont des personnes à charge et j'espère que, dans notre travail avec les provinces et les territoires, nous pourrons aider à répondre aux besoins particuliers des parents seuls, souvent très désireux d'améliorer non seulement leur vie, mais également celle de leurs enfants. Beaucoup n'ont pas accès aux études supérieures parce qu'elles et ils ont besoin de ressources et de soutien à la fois pour leurs enfants et pour leurs propres études.</p>

Déclaration du discours du Trône	Notes d'allocation
<p>BÂTIR UNE ÉCONOMIE DU XXI^e SIÈCLE</p> <p>L'apprentissage à vie - Le perfectionnement des compétences</p> <p>« Pour relever les défis qui accompagnent la nouvelle économie, les travailleurs canadiens doivent avoir la possibilité de perfectionner leurs compétences, d'améliorer leurs aptitudes à lire et à écrire, de poursuivre leur formation en milieu de travail et de s'engager sur la voie de l'apprentissage à vie. » (p. 20)</p> <p>« Le gouvernement va donc, de concert avec les conseils sectoriels, les syndicats et les entreprises, parfaire et améliorer ses programmes afin de favoriser le perfectionnement des compétences. » (p. 20)</p> <p>« Il travaillera aussi avec les provinces pour actualiser ses programmes axés sur le marché du travail, de manière à mieux refléter la réalité du XXI^e siècle, comme la croissance du travail indépendant et le besoin de perfectionnement continu des compétences. » (p. 20)</p>	<p>Pour relever les défis inhérents à la nouvelle économie, les travailleuses et les travailleurs du Canada doivent avoir la possibilité de parfaire leurs compétences et de s'engager sur la voie de l'apprentissage à vie.</p> <p>Nous allons collaborer avec nos partenaires des gouvernements provinciaux et territoriaux et ceux du marché du travail afin d'améliorer les programmes de formation pour mieux refléter la réalité du XXI^e siècle.</p> <p>J'invite tous les partenaires à s'assurer que les femmes puissent profiter des possibilités de formation.</p> <p>J'invite également les Canadiennes à intervenir auprès des partenaires pour s'assurer que les programmes de formation répondent à leurs besoins.</p>

Déclaration du discours du Trône	Notes d'allocation
<p>BÂTIR UNE ÉCONOMIE DU XXI^e SIÈCLE</p> <p>L'apprentissage à vie – Le travail indépendant</p> <p>« Il [le gouvernement] travaillera aussi avec les provinces pour actualiser ses programmes axés sur le marché du travail, de manière à mieux refléter la réalité du XXI^e siècle, comme la croissance du travail indépendant et le besoin de perfectionnement continu des compétences. » (p. 20)</p>	<p>Le travail indépendant est un phénomène qui prend une ampleur croissante au XXI^e siècle. Au cours de la dernière décennie, le nombre de travailleuses indépendantes a connu une augmentation très marquée.</p> <p>Dans la nouvelle économie fondée sur le savoir, le perfectionnement continu des compétences constitue un des principaux facteurs de réussite. Or, une grande partie des travailleuses et travailleurs indépendants n'ont tout simplement pas le temps ni les ressources financières nécessaires pour parfaire leurs compétences.</p> <p>Les défis sont plus grands dans le cas des femmes, dont le revenu est souvent moins élevé que celui des hommes, et qui risquent d'avoir plus de difficulté à concilier travail et famille.</p> <p>Afin de pouvoir bâtir une économie adaptée au XXI^e siècle, nous sommes déterminés à prendre des mesures qui tiendront compte de la réalité des travailleuses et travailleurs indépendants.</p>

Déclaration du discours du Trône	Notes d'allocation
<p>BÂTIR UNE ÉCONOMIE DU XXI^e SIÈCLE</p> <p>L'apprentissage à vie – Reconnaissance des titres de compétence étrangers</p> <p>« Le gouvernement élargira également le bassin des talents et des compétences du Canada en assurant une meilleure intégration des nouveaux immigrants dans l'économie et dans les collectivités. Les immigrants, qui ont contribué à bâtir le Canada dès le début de son histoire, seront essentiels à notre prospérité future. Le gouvernement fera sa part en vue d'accélérer la reconnaissance des titres de compétence étrangers et des antécédents professionnels. Il mettra aussi en oeuvre des mesures visant à informer les candidats à l'immigration et à les encourager à obtenir les titres de compétence nécessaires avant qu'ils n'arrivent au Canada. » (p. 19)</p>	<p>Les immigrantes peuvent grandement bénéficier de la reconnaissance des titres de compétence acquis à l'étranger pour leur intégration à la vie au Canada.</p> <p>On compte parmi les immigrantes un pourcentage plus élevé de diplômées universitaires que parmi les Canadiennes de souche. Cependant, les immigrantes gagnent moins que ces dernières, sont plus susceptibles d'occuper un emploi de bureau ou de travailler dans le secteur des ventes et des services; elles risquent aussi davantage d'être sans emploi.</p> <p>Les plus faibles salaires et taux d'emploi des immigrantes ont été attribués à plusieurs facteurs, notamment au fait que leurs titres de compétence étrangers sont insuffisamment reconnus.</p> <p>Les femmes désireuses d'être admises au Canada se tournent souvent vers des programmes concernant la main-d'oeuvre étrangère temporaire, par l'entremise desquels elles sont placées dans des emplois précaires et peu spécialisés. Une meilleure reconnaissance des compétences acquises à l'étranger offrira aux immigrantes et à leur famille les conditions nécessaires à leur autonomie économique et à leur intégration plus réussie dans les collectivités du Canada.</p>

Déclaration du discours du Trône	Notes d'allocution
<p>RENFORCER LES ASSISES SOCIALES DU CANADA</p> <p>Développement régional et rural – Stratégie axée sur le Nord</p> <p>« Le gouvernement élaborera une stratégie axée sur le Nord, pour s’assurer que le développement économique lié à l’énergie et aux mines se réalise en partenariat avec les Canadiens et les Canadiennes de cette région, en se fondant sur la gestion de nos écosystèmes nordiques les plus fragiles. » (p. 22)</p>	<p>Des politiques vigoureuses de protection de l’environnement seront bénéfiques pour les femmes autochtones vivant dans le Nord et pour leurs collectivités.</p> <p>Les femmes autochtones et leurs collectivités émettent constamment des réserves devant les conséquences négatives, quoique souvent imprévues, des projets de développement dans le Nord, sur les plans social, économique, environnemental et politique.</p> <p>Il faudra absolument que les femmes autochtones puissent participer en tant que détentrices d’enjeux aux consultations et aux évaluations environnementales relatives à la stratégie axée sur le Nord.</p> <p>Il importe que les politiques, les activités et les produits liés au développement du Nord favorisent non seulement l’autosuffisance et l’égalité des femmes autochtones, mais aussi qu’elles y contribuent.</p>

Déclaration du discours du Trône	Notes d'allocation
<p>BATIR UNE ÉCONOMIE DU XXI^e SIÈCLE</p> <p>Développement régional et rural</p> <p>« Le gouvernement est déterminé à promouvoir l'économie agricole, à prendre les mesures nécessaires pour protéger l'accès aux marchés internationaux, et à faire en sorte que les agriculteurs ne soient pas laissés à eux-mêmes dans des circonstances qui ne relèvent pas de leur contrôle. Le gouvernement est également déterminé à stimuler un secteur agricole avancé sur le plan technologique, grâce à un réseau de transport et à une infrastructure de science appliquée qui renforcent la compétitivité des agriculteurs canadiens et la salubrité de notre alimentation, lesquelles n'auront pas leurs paires sur les marchés mondiaux. » (p. 22 et 23)</p>	<p>Le gouvernement a pour priorité de soutenir l'économie agricole du Canada et de s'assurer que les Canadiennes et les Canadiens vivant en milieu rural ont la chance de faire des progrès sociaux et économiques.</p> <p>Par la mise en oeuvre du Cadre stratégique pour l'agriculture (mis en place en 2002 et échelonné sur cinq ans), le gouvernement fédéral, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que l'industrie, continuera de mettre sur pied des initiatives destinées à aider les agricultrices à gérer les risques associés à l'agriculture, à améliorer leur gestion de l'environnement et à devenir plus concurrentielles en appliquant des connaissances scientifiques et technologiques, de même qu'en se conformant aux normes de qualité et d'innocuité des aliments.</p> <p>Le gouvernement continuera d'être à l'écoute des femmes oeuvrant dans le secteur agricole et agroalimentaire pour s'assurer que ses politiques et ses programmes répondent aux besoins de celles-ci et aux défis qu'elles ont à relever.</p>

Déclaration du discours du Trône	Notes d'allocution
<p>LE CANADA ET LE MONDE</p> <p>« Nous voulons une collaboration accrue de tous les pays afin de garantir que les politiques économiques s'accompagneront de programmes sociaux plus vigoureux pour combattre la famine, la pauvreté et la maladie, et pour aider à hausser le niveau de vie dans les pays en développement. » (p. 25)</p> <p>« Nous pouvons jouer un rôle particulier fondé sur nos valeurs : la primauté du droit, la liberté, la démocratie, l'égalité des chances et l'impartialité. Comme certains l'ont dit, le monde a besoin d'autres pays comme le Canada. » (p. 25)</p>	<p>Le Canada est reconnu dans le monde entier comme un chef de file dans la promotion des droits de la personne et de l'égalité entre les sexes. En outre, le monde entier reconnaît que l'égalité entre les sexes est indispensable pour enrayer la pauvreté, la faim et la maladie.</p> <p>Je suis heureuse que, grâce à l'engagement du gouvernement d'accroître la collaboration internationale, le Canada puisse continuer de promouvoir l'égalité entre les sexes de concert avec d'autres pays.</p>